

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Exécution de l'art. L2121-10
du Code des Collectivités Territoriales)

**LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE SE RÉUNIRA
EN SÉANCE ORDINAIRE**

**Le LUNDI 03 JUILLET 2023 À 18H30
SALLE PANORAMIQUE - HIPPODROME DE LA LOIRE - CORDEMAIS**

ORDRE DU JOUR

- Désignation d'un secrétaire de séance
- Approbation du procès-verbal du 9 juin 2023

AFFAIRES GÉNÉRALES :

- DSP camping*** Les Salorges : avenant n°1
- HARAS de Cordemais : résiliation du bail emphytéotique antérieur
- HARAS de Cordemais : bail emphytéotique
- Convention Micromédia
- Convention Amicale Laïque
- Convention Association Education et Sport Canin de Cordemais
- Convention Union Nationale des Combattants de Cordemais
- Convention Association Sportive Electricité Gaz de Nantes (ASGEN)
- Convention Les Minots du Sillon
- Convention d'occupation temporaire du domaine public : distributeur de baguettes de pain
- Rapport d'activité 2022 POLLENIZ
- Rapport d'activité 2022 Centre de Gestion de la fonction publique territoriale de Loire Atlantique (CDG44)
- Rapport d'activité 2022 Etablissement public foncier de Loire-Atlantique

FINANCES :

- Décision modificative budget LOP 2023
- Décision modificative budget VILLE 2023
- Attribution d'une subvention exceptionnelle Club des Anciens
- Tarifs communaux 2023

RESSOURCES HUMAINES :

- Tableau des effectifs
- Régime des astreintes techniques

- **Point sur les commissions communales**
- **Point sur les décisions du Maire**
- **Questions diverses**

Fait à Cordemais, le 27/06/2023

